

**COMMUNE D'UNIEUX**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 8 AVRIL 2024**

Le lundi huit avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents :** MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Juliette HAUW, Pascal PEYRAT, Karine RICORT, Laurent LAFRÉCHOUX, Nicolas DUTARTRE, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON.

**Pouvoirs déposés :** Mme Corinne CABUT à Mme Monique FAURAND, Mme Véronique ROMEYER à M. Daniel RATHIER, M. Philippe BEAUNE à M. Pascal PEYRAT, M. Jean-Yves CHAUSSIN à Mme Gisèle ARSAC, Mme Nathalie RAFFIN à Mme Juliette HAUW, M. Stéphane CESARATTO à M. Christophe FAVERJON, Mme Morgane RICHARD à M. Fabrice MIALON, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, M. Frédéric BATTIE à M. Bernard CHAPELON, M. Rémi FAVIER à Mme Carmela LEDDA.

**Excusée :** Mme Véronique RESSEGUIER.

**Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 18 - Nombre de votants : 28**

**Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC**

**DÉLIBÉRATION N°2024-04-03**

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU LOTISSEMENT LA FONTAINE DE L'EXERCICE 2024**

VU les articles L 2311-1 et L 2312-1 à L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal de la commune et à celui du lotissement,

VU la réunion de la Commission des Finances en date du 26 mars 2024,

CONSIDÉRANT que les crédits sont votés par chapitre,

**LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 24 VOIX POUR, 4 CONTRE,**

- **APPROUVE** le budget primitif du lotissement La Fontaine de l'exercice 2024 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	87 209,20 €	87 209,20 €

- **DÉCIDE** de voter le budget du lotissement par chapitre.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à UNIEUX, le 8 avril 2024

Le Maire,  
Christophe FAVERJON.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203168-20240408-DELIB2024-04-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024  
Publication : 15/04/2024

